



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
DE LA MOTOCYCLISME FRANÇAIS AU MONDE



CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM MX FEMININ

www.frmoto.org

Date de début	04/05/2013	Date de fin	05/05/2013	N° d'inscription FFM	706
Lieu	Circuit de la Vallée d'égoulet à Ailly sur Noye				
Moto-Club	Moto Club Municipal d'Ailly sur Noye			N° d'affiliation	2168
Nom de l'Organisateur Technique	Moto Club Municipal d'Ailly sur Noye				
Adresse	2 RUE PAUL BERT - 80250 JUMEL				
e-mail	osjc.griffoin@wanadoo.fr			Telephone	0322410670
Site Internet	www.mcm-ailly.fr				

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	Pascal MALEZE	Licence N°	016268
Délégué FFM (Président du Jury)	Alain PETIT	Licence N°	015433
1er Membre du jury	Christophe NUNC	Licence N°	078260
2eme Membre du jury	Alain RUBIGNY	Licence N°	126145
Commissaire technique responsable	Jacky GAILLARD	Licence N°	036044
Responsable du chronométrage	Mauricette STEFKOVIC	Licence N°	001279
Responsable du parc coureurs	Patricia LEQUEUX	Licence N°	015481

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIE

MX Féminin :

Age	13 ans minimum en 125cc 2T & 15 ans minimum pour les autres cylindrées
Licences	NCA / N°3 / Inter / Inter Jeune
Cylindrée	Classes 2, 3 & 4
Plaques	Numéro noir sur fond blanc (Classes 3 & 4) & Numéro blanc sur fond noir (Classe 2)

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	38 €	6e	15 €	11e	10 €	16e	5 €
2e	33 €	7e	14 €	12e	9 €	17e	4 €
3e	30 €	8e	13 €	13e	8 €	18e	3 €
4e	27 €	9e	12 €	14e	7 €	19e	2 €
5e	24 €	10e	11 €	15e	6 €	20e	1 €

Fédération Française de Motocyclisme - Direction des Sports et de la Réglementation
Règlement Particulier du Championnat de France de Motocross MX Féminin 2013





ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s) leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable medical	Julie AUCLAIR - LAVENNE : OML 197865		
Nombre de secouristes	30	Nombre d'ambulances	2
Hôpital le plus proche	CHU AMIENS	Temps de trajet (en mn)	15 à 20

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit	Circuit de la Vallée d'égoulet
Ville la plus proche	AMIENS
Coordonnées GPS	latitude : N 49° 44' 29 - longitude : E 2° 21' 26

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

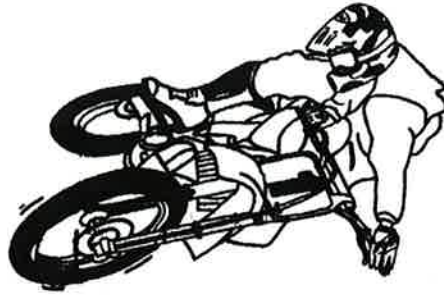
Longueur	1700	Largeur minimum	10
Largeur de la grille de départ	42	Longueur de la ligne droite de départ	100
Nombre de poste de Commissaires de piste	22		

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit

Capacité en essais	45	Motos
Capacité en manche	45	Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement

VISA CLUB Date le 28/04/2013 Signature  COMITE C.M. AMIENS	30 AVR. 2013 VISA LIGUE Date le Signature 	VISA FFM N° 310423 Date le 30/04/2013  FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74-75 75017 PARIS 01 43 23 77 09
--	---	--



**MOTO CLUB MUNICIPAL
AILLY SUR NOYE (80)**
N° d'Affiliation : 2168

Siège Social :
2 Rue Paul Bert
80250 JUMEL

HORAIRES

MOTO CROSS du Samedi 4 Mai 2013

APRES-MIDI

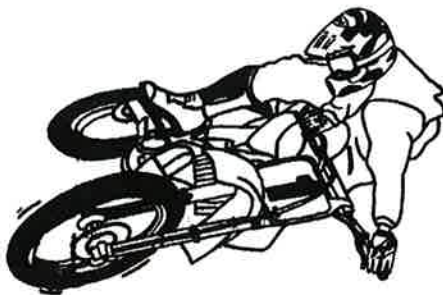
14 h 00 à 14 h 20	: Séance essais libres Chpt de France MX Féminin - GrA	20'
14 h 25 à 14 h 45	: Séance essais libres Chpt de France MX Féminin - GrB	20'

14 h 55 à 15 h 25	: Séance essais libres Chpt de France MX2 - GrA	30'
15 h 30 à 16 h 00	: Séance essais libres Chpt de France MX2 - GrB	30'

16 h 15 à 16 h 35	: Qualifications Chpt de France MX Féminin - GrA	20'
16 h 40 à 17 h 00	: Qualifications Chpt de France MX Féminin - GrB	20'

17 h 10 à 17 h 35	: Qualifications Chpt de France MX2 - GrA	25'
17 h 45 à 18 h 10	: Qualifications Chpt de France MX2 - GrB	25'





MOTO CLUB MUNICIPAL
AILLY SUR NOYE (80)
N° d'Affiliation : 2168

Siège Social :
2 Rue Paul Bert
80250 JUMEL

HORAIRES

MOTO CROSS du Dimanche 5 Mai 2013

MATIN

8 h 30 à 8 h 50 :	Entraînements libres Trophée OPEN Groupe A	15'
8 h 55 à 9 h 15 :	Entraînements libres Trophée OPEN Groupe B	15'
9 h 30 à 9 h 35 :	Test de Départs Chpt de France MX2	5'
9 h 35 à 10 h 05 :	Séance d'essais libres Chpt de France MX2	30'
10 h 10 à 10 h 30 :	Entraînements chronométrés Trophée OPEN Groupe A	15'
10 h 35 à 10 h 55 :	Entraînements chronométrés Trophée OPEN Groupe B	15'
11 h 00 à 11 h 25 :	Séance d'essais libres Chpt de France MX Féminin	20'
11 h 25 à 11 h 30 :	Test de Départs Chpt de France MX Féminin	5'
11 h 35 à 11 h 55 :	Repêchage Trophée OPEN	15' + 1 T

APRES-MIDI

13 h 00 à 13 h 25 :	Consolante Non qualifiés Chpt de France MX2	20' + 1 T
13 h 30 à 14 h 00 :	1 ^{ère} Manche Chpt de France MX2	20' + 2 T
14 h 05 à 14 h 25 :	Consolante Non qualifiés Chpt de France MX Féminin	15' + 1 T
14 h 30 à 14 h 50 :	1 ^{ère} Manche Chpt de France MX Féminin	15' + 1 T

ENTRACTE (15 mn)

15 h 10 à 15 h 40 :	2 ^{ème} Manche Chpt de France MX2	20' + 2 T
15 h 45 à 16 h 05 :	2 ^{ème} Manche Chpt de France MX Féminin	15' + 1 T
16 h 10 à 16 h 30 :	1 ^{ère} Manche Trophée OPEN	15' + 1 T

ENTRACTE (15 mn)

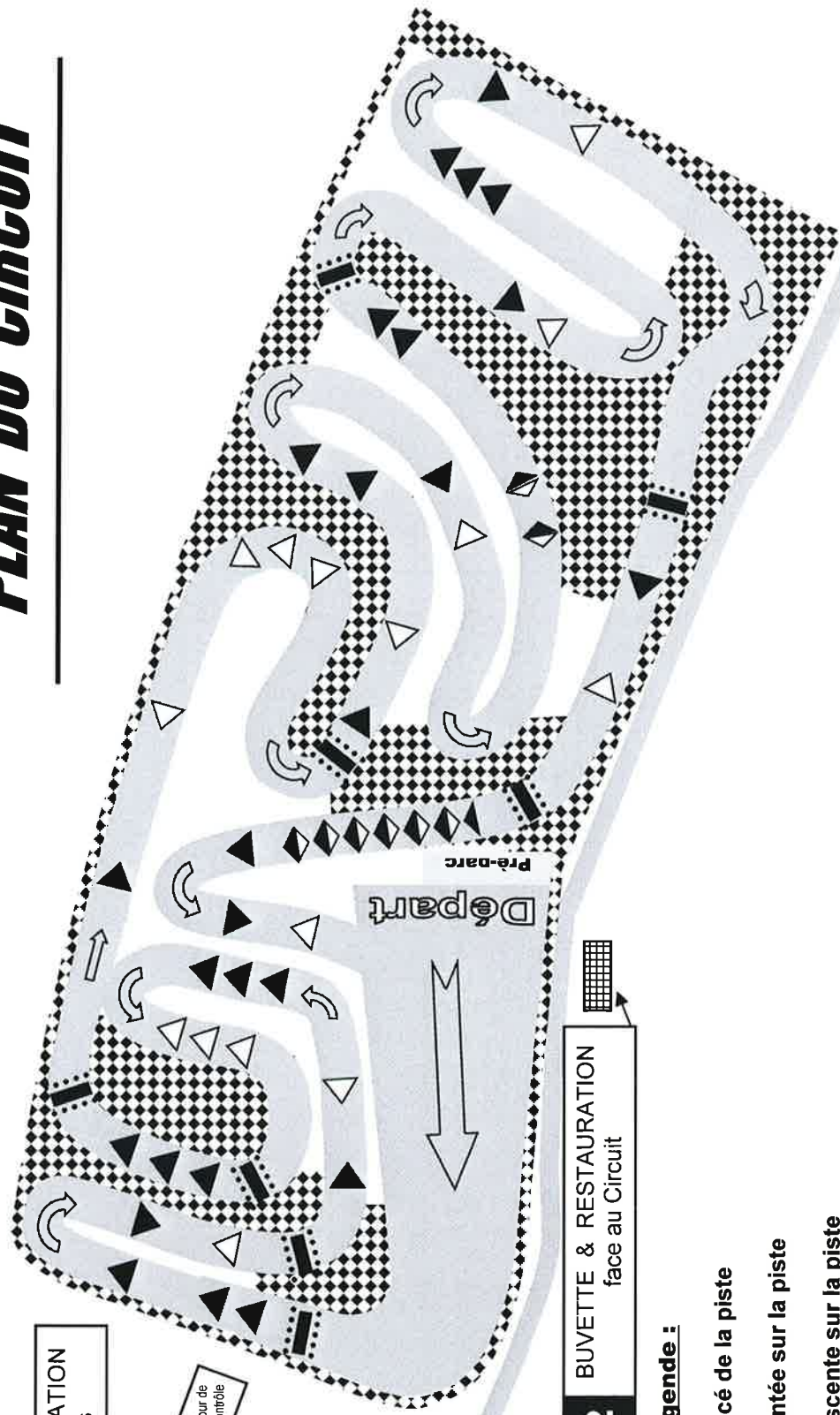
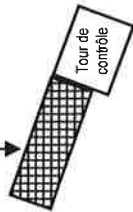
16 h 45 à 17 h 15 :	3 ^{ème} Manche Chpt de France MX2	20' + 2 T
17 h 20 à 17 h 40 :	3 ^{ème} Manche Chpt de France MXF	15' + 1 T
17 h 45 à 18 h 05 :	2 ^{ème} Manche Trophée OPEN	15' + 1 T



REMISE DES PRIX à la fin de chaque Manche
Podium rapide : 3 ou 5 coupes

PLAN DU CIRCUIT







1 BUVETTE & RESTAURATION
près du parc pilotes



2 BUVETTE & RESTAURATION
face au Circuit

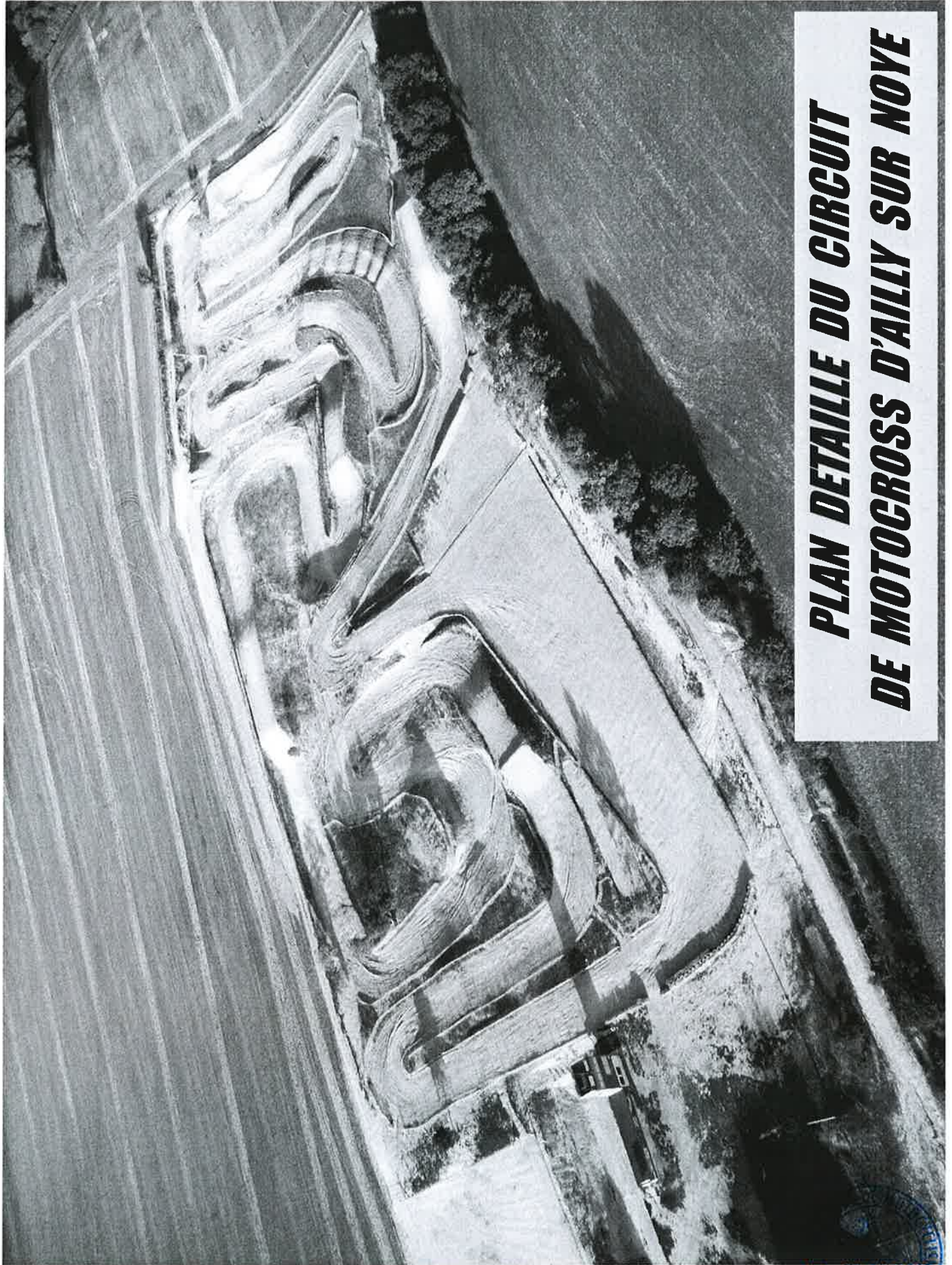


Légende :

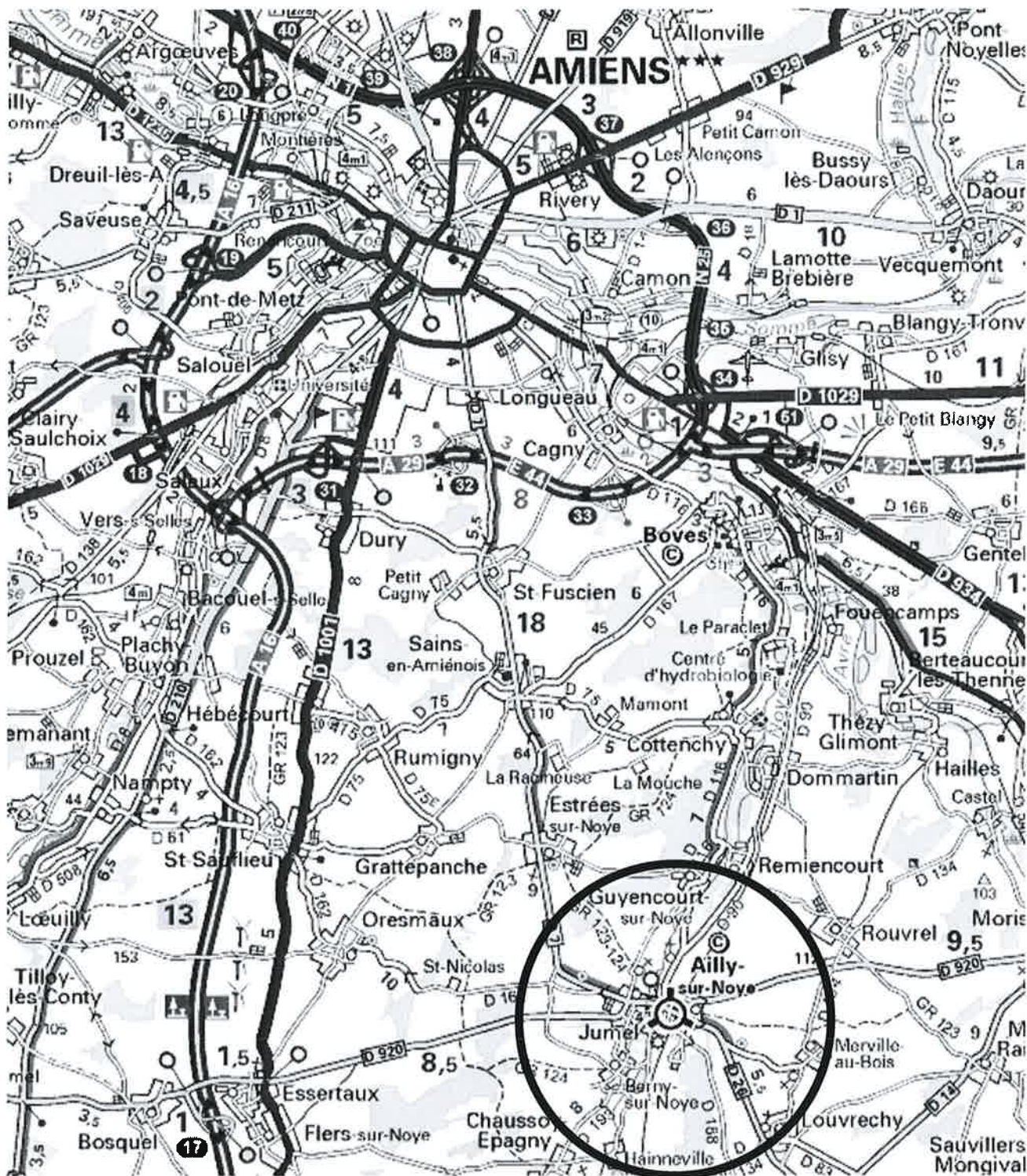
-  Tracé de la piste
-  Montée sur la piste
-  Descente sur la piste
-  Passage spectateur sur la piste, ouvert entre les manches
-  Protection spectateurs au bord de la piste
-  Zone où les spectateurs sont autorisés

Pré-parc

Pré-parc pilotes en vue du départ , 10 minutes avant chaque Départ de manche



**PLAN DETAILLE DU CIRCUIT
DE MOTOCROSS D'AILLY SUR NOYE**



Accès Autoroute A16
Sortie 17 – Direction Ailly sur Noye
Par D 920
Arrivée à Ailly sur Noye par Jumel



PLAN DE SITUATION